ADDITIF

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

N° d'épreuve FFM..... 259
Moto-Club..... LES GALIPES
N° d'affiliation..... 0478
Lieu..... Lacanau de MIOS

Organisateur

REGLEMENT PARTICULIER DU MOTO CLUB LES GALIPES
MANIFESTATION DU 22 AVRIL 2018

UN SEUL VEHICULE PAR PILOTE

Ouverture du circuit le Samedi 21 avril 2018 à 16H00 et Fermeture le même jour à 20H00 (portail fermé)

Ouverture du circuit le Dimanche 22 avril 2018 à 6h45

CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET CONTRÔLES TECHNIQUES

Un justificatif d'identité sera obligatoire

LE SAMEDI 21 AVRIL 2018 de 16h00 à 20h00

LE DIMANCHE 22 AVRIL 2018 de 7h00 à 8h00

Les bracelets Panneauteurs seront délivrés que sur licence FFM 2018

Merci de votre compréhension

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date :	Date :	Date :
		Numéro :

MOTO CLUB LES GALIPES 33 LACANAU DE MIOS